



DÉCLARATION DE LA FNEC-FP-FO CTSD DU 11 MARS 2021 Département des Landes

Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale des Landes,
Mesdames et Messieurs les membres du CTSD 40,

Nous sommes réunis aujourd'hui dans ce CTSD créations/suppressions pour nous prononcer sur un projet alors même que de nombreux CA n'ont pas fait remonter leur TRMD, condition déterminante pour la définition des services. Ce projet, donc, qui prévoit certes une création de postes, mais aussi une augmentation drastique du nombre d'HSA, près d'une vingtaine de BMP de 18 heures, des compléments de service vécus comme un camouflet lorsqu'ils sont mécaniquement induits par des heures supplémentaires non voulues donc imposées. Monsieur le DASEN, nous savons bien que vous répondez à une commande - au-delà même puisque vous rendez un poste de plus -, mais vous restez cependant responsable des services académiques déconcentrés et nombreux sont les collègues dans ce département qui n'en peuvent plus d'être traités de la sorte. Ils ont déployé des trésors d'inventivité pour être à la hauteur du premier confinement et maintenir les élèves à flots, ils sont maintenant en première ligne, à faire cours derrière des masques, et/ou derrière des ordinateurs au-delà de leurs obligations de service.

Ils subissent aussi, comme tous, les effets de cette crise.

Notre ministre leur dit qu'ils sont formidables, leur promet qu'ils seront désormais au centre des préoccupations et voilà comment ils sont remerciés. Ils sont exclus à 70% de la revalorisation du Grenelle (quand l'accord original avait débouché sur une augmentation indiciaire de 16%), l'annonce d'un nouveau gel du point d'indice vient de tomber, et votre projet fera que certains continueront de ne pas pouvoir muter, d'autres parcourront le département dans tous les sens, la majorité se verra contrainte de faire un maximum d'heures supplémentaires face à des classes surchargées et répondre aux demandes du supérieur hiérarchique, lui-même contraint de les distribuer. Ou bien ils se verront refuser des disponibilités pour convenances personnelles et toujours et encore leurs conditions de travail vont se dégrader.

Monsieur le DASEN, les représentants des personnels que nous sommes, avertissons depuis longtemps déjà que la situation se dégrade, que les personnels se sentent de moins en moins valorisés, se sentent abandonnés par l'État auprès duquel ils se sont engagés, qu'ils se sentent trahis. C'est l'ensemble du service public, de l'École de la République qui en pâtit.

Notre fédération continue de demander l'ouverture de postes nécessaires pour toutes les catégories de personnels, le dégel du point d'indice et une revalorisation indiciaire de 183 euros sans contrepartie, un plan pour sortir de la précarité notamment les personnels AESH, AED et contractuels, le respect par l'employeur des dispositions réglementaires de protection des personnels, le retour à un bac national, avec des épreuves ponctuelles, anonymes, terminales, l'abandon des lois de territorialisation et de Transformation de la Fonction Publique.

Merci pour votre écoute.

**Pour la FNEC-FP-FO
Anne Kerouredan, Nicolas Guyard,
Thierry Clamens et Simon Claerebout.**